

Études analytiques : méthodes et références

Modélisation des effets de l'immigration sur le nombre d'étudiants

par Aneta Bonikowska, Garnett Picot, Feng Hou et Évamé Koumaglo

Date de diffusion : le 22 décembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Modélisation des effets de l'immigration sur le nombre d'étudiants

par

Aneta Bonikowska et Feng Hou

Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales,
Direction des études analytiques et de la modélisation,
Statistique Canada

Garnett Picot et Évamé Koumaglo

Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances,
Direction générale de la planification et de la recherche,
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

11-633 -X N°060

2025005

ISSN 2371-3437

ISBN 978-0-660-79693-2

22 décembre 2025

Études analytiques : méthodes et références

Les documents de cette série traitent des méthodes utilisées pour produire des données qui seront employées pour effectuer des études analytiques à Statistique Canada sur l'économie, la santé et la société. Ils ont pour but de renseigner les lecteurs sur les méthodes statistiques, les normes et les définitions utilisées pour élaborer des bases de données à des fins de recherche. Tous les documents de la série ont fait l'objet d'un examen par les pairs et d'une révision institutionnelle, afin de veiller à ce qu'ils soient conformes au mandat de Statistique Canada et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes pratiques professionnelles.

Les documents peuvent être téléchargés gratuitement de www.statcan.gc.ca.

Remerciements

La présente étude est le fruit d'une collaboration entre Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Les auteurs souhaitent remercier Marc Frenette, Laura Gibson-MacGregor, Chantal Goyette, Maciej Karpinski et Christopher Matias pour leurs suggestions et commentaires concernant une version antérieure de cet article.

Table des matières

Résumé	5
Introduction	6
1 Modélisation des effets des variations du nombre de résidents permanents et de résidents non permanents sur la population d'âge scolaire primaire et secondaire.....	6
1.1 Modélisation de l'effet d'une cohorte de 100 000 résidents permanents sur le nombre de résidents permanents d'âge scolaire primaire et secondaire.....	6
1.2 Modélisation des effets des variations du nombre de résidents non permanents sur les groupes d'âge scolaire primaire et secondaire.....	10
2 Modélisation des effets des variations du nombre de résidents permanents et de résidents non permanents sur les effectifs postsecondaires	11
2.1 L'approche	11
2.2 Taux de participation aux études postsecondaires.....	12
2.2.2 L'effet de l'âge à l'immigration sur les taux de participation aux études universitaires des résidents permanents	12
2.2.3 L'effet de l'âge à l'immigration sur les taux de participation aux études collégiales des résidents permanents	13
2.2.4 Taux de participation des résidents non permanents	14
3 Sommaire	14
Références.....	15

Résumé

Cette étude présente une approche de modélisation des changements dans le nombre d'élèves des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire qui sont des immigrants (y compris les résidents permanents et les résidents non permanents), en réponse aux changements dans les niveaux globaux d'immigration. L'approche de modélisation repose sur des données historiques sur les répartitions selon l'âge, les taux de rétention et les taux d'activité afin de saisir les effets des nouvelles cohortes d'admission et de la présence continue des cohortes antérieures, ce qui permet d'estimer les répercussions sur les inscriptions au fil du temps. Ce cadre peut être utilisé pour évaluer les effets de tout changement donné dans les niveaux d'immigration, permettant d'obtenir des projections du nombre d'élèves auquel on peut s'attendre dans le système éducatif canadien au cours des prochaines années, selon un ensemble donné d'hypothèses.

Introduction

La hausse rapide de l'immigration et du nombre de résidents non permanents (RNP) au Canada de 2021 à 2024 a suscité un débat public sur la capacité des systèmes de logement, de soins de santé et d'éducation à absorber la demande croissante et à y répondre. La présente étude se concentre sur l'éducation et présente les considérations méthodologiques liées à l'analyse des effets que pourraient avoir les variations des niveaux d'immigration sur le nombre d'élèves du primaire et du secondaire ainsi que sur le nombre d'étudiants du postsecondaire. Plus précisément, l'objectif est de modéliser les variations du nombre d'élèves et d'étudiants immigrants, c'est-à-dire les résidents permanents (RP) ou les RNP, découlant d'un changement donné des niveaux globaux d'immigration.

Les modèles estiment les variations attendues du nombre d'élèves et d'étudiants dans différents groupes d'âge, selon les données historiques, si le nombre de RP augmentait de 100 000 et si le nombre de RNP (qui comprend les détenteurs d'un permis de travail, les détenteurs d'un permis d'études, les demandeurs d'asile et les autres types de résidents non permanents) passait d'un niveau X à un niveau Y. Ces résultats peuvent ensuite être appliqués à tout changement donné des niveaux d'immigration. L'étude décrit également la façon dont ces changements peuvent être modélisés ainsi que les facteurs influençant le nombre d'élèves et d'étudiants immigrants (RP et RNP) dans les systèmes d'éducation canadiens au cours d'une année donnée. Ces modèles servent ensuite à projeter le nombre d'élèves d'âge scolaire primaire et secondaire, ainsi que le nombre d'étudiants postsecondaires, dans les systèmes d'éducation canadiens de 2025 à 2030, selon un ensemble d'hypothèses. Les résultats sont présentés par Bonikowska et coll. (2026a, 2026b).

1 Modélisation des effets des variations du nombre de résidents permanents et de résidents non permanents sur la population d'âge scolaire primaire et secondaire

Les effets des variations du nombre de RP et de RNP sur les effectifs sont modélisés séparément. Par ailleurs, l'effet des RP est estimé séparément pour deux groupes d'enfants d'âge scolaire : ceux qui venaient d'arriver au Canada au moment de l'admission (appelés « RP en une étape » par souci de simplification de l'exposé) et ceux qui étaient des RNP avant de devenir des RP (appelés « RP en deux étapes »).

1.1 Modélisation de l'effet d'une cohorte de 100 000 résidents permanents sur le nombre de résidents permanents d'âge scolaire primaire et secondaire

La projection du nombre d'enfants immigrants dans les systèmes d'éducation canadiens au cours d'une période donnée nécessite de tenir compte des flux d'immigration passés et futurs, car les effectifs futurs sont influencés par les niveaux d'immigration futurs comme passés. Par exemple, les effectifs des écoles primaires en 2026 comprennent non seulement les enfants des immigrants admis en 2026, mais également ceux des cohortes admises au cours des années précédentes et qui sont encore dans les systèmes primaire et secondaire. C'est pourquoi l'analyse inclut l'effet des cohortes de RP admises entre 2015 et 2030. La méthode décrite ci-dessous pour une seule cohorte de 100 000 personnes est donc appliquée à chacune des 16 cohortes passées et futures incluses dans la présente analyse.

Le modèle comporte plusieurs étapes :

- (1) Le point de départ de la composante RP consiste à estimer la structure par âge d'une cohorte synthétique de 100 000 immigrants admis au cours de l'année t , à partir des données historiques. La répartition moyenne selon l'âge des cohortes d'admission de 2017 à 2019 a été utilisée à cette fin, établie à partir des données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). On obtient ainsi le nombre d'enfants de moins de 18 ans au moment de l'admission que l'on peut prévoir parmi 100 000 RP.
- (2) La cohorte des immigrants enfants de l'année t est alors vieillie d'un an chaque année pendant 11 ans. Cela reflète le fait que les besoins scolaires des enfants immigrants vont au-delà de leur année d'admission, puisqu'ils passent dans différents groupes d'âge scolaire au fil du temps.
- (3) Les taux de rétention des RP en une étape sont estimés, c'est-à-dire la proportion d'une cohorte donnée de RP qui quitte le Canada chaque année au cours de la période de 11 ans :
 - a. La proportion des RP qui sont restés au Canada l'année t depuis leur admission est déterminée par la proportion de ceux qui ont rempli une déclaration de revenus T1 l'année t depuis leur admission. Ces estimations sont fondées sur la cohorte d'admission de 2015 et calculées à l'aide de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM)¹.
 - b. Les enfants ne remplissent généralement pas de déclaration de revenus T1. C'est pourquoi leur taux de rétention est estimé à partir de celui des RP en une étape âgés de 25 à 54 ans ayant des enfants au moment de l'admission.
 - c. Dans les cohortes récentes, les taux de production de déclarations de revenus T1 augmentent au cours des trois années suivant l'année d'admission. Par conséquent, les taux de rétention pour les années antérieures sont fondés sur le taux de production de déclarations de revenus de la troisième année.
 - d. Compte tenu des données disponibles au moment de la rédaction du présent rapport, la tendance de rétention de la cohorte d'admission de 2015 est projetée sur une période complète de 10 ans à compter de l'admission au moyen d'une régression par les moindres carrés ordinaires.
 - e. Les départs du Canada sont retirés du décompte des enfants de RP pour chaque année de la période de 11 ans.
- (4) Le nombre d'enfants de familles de RP qui étaient auparavant des RNP (appelés RP en deux étapes par souci de simplification de l'exposé) doit être soustrait du nombre d'enfants dans une cohorte de RP (et dans chaque année de la période de 11 ans) pour obtenir le nombre d'enfants de RP qui n'étaient pas auparavant des RNP (appelés RP en

1. La BDIM est le produit d'une collaboration entre Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les provinces et territoires. Il s'agit de données administratives provenant d'IRCC et de fichiers de déclarations de revenus provenant de l'Agence du revenu du Canada.

une étape)². Tous les enfants de la cohorte d'admission ne sont pas nouveaux dans leur système scolaire. En effet, certains étaient déjà au Canada en tant que membres de familles de RNP avant que leur famille n'obtienne le statut de résident permanent.

- (5) Les étapes décrites ci-dessus sont répétées pour plusieurs cohortes d'admission successives chaque année, de sorte que l'effet cumulatif des cohortes d'admission antérieures de RP peut être observé pour une année civile donnée. L'effet cumulatif sur les effectifs au cours d'une année donnée est la somme des effets des cohortes d'admission jusqu'à cette date. Il convient de noter que les cohortes d'admission plus anciennes contribuent moins à l'effet cumulatif sur le nombre d'enfants immigrants, car les enfants immigrants de ces cohortes vieillissent et sortent du système scolaire.
- (6) En combinant ces étapes, des projections de l'évolution de deux groupes d'âge de la population à partir d'une cohorte annuelle de 100 000 RP sont produites pour chaque année au cours d'une période de projection de six ans, soit de 2025 à 2030. Les groupes d'âge projetés sont ceux de 6 à 13 ans (enfants d'âge scolaire primaire) et de 14 à 17 ans (enfants d'âge scolaire secondaire). Le taux de participation aux systèmes d'éducation primaire et secondaire pour les populations de ces deux groupes d'âge est censé être de 100 %.

La modélisation du nombre de nouveaux enfants immigrants de RP en une étape dans les deux groupes d'âge différents par 100 000 RP dans une cohorte constitue l'essentiel des résultats des projections liées aux RP. Il s'agit d'enfants de RP qui viennent d'arriver au Canada. Une seule cohorte de 100 000 RP produit un nombre variable d'enfants d'âge scolaire au cours de la décennie suivante au Canada, comme le montre le graphique 1. La répartition selon l'âge des enfants au cours de l'année d'admission évolue au fur et à mesure qu'ils vieillissent au cours des 10 années suivantes. Au cours de l'année d'admission, la cohorte des 100 000 comprend environ 6 800 enfants âgés de 6 à 13 ans et 2 600 enfants âgés de 14 à 17 ans (graphique 1). Le nombre d'enfants âgés de 6 à 13 ans augmente avec le temps, car les enfants âgés de moins de 6 ans au moment de l'admission passent dans la tranche des 6 à 13 ans. À un moment donné, il n'y a plus d'enfants de la cohorte qui étaient âgés de 5 ans ou moins au moment de l'admission et qui vieillissent pour entrer dans le groupe des 6 à 13 ans, alors que, dans le même temps, des enfants continuent de sortir du groupe d'âge. Le nombre d'enfants de 14 à 17 ans augmente progressivement au cours de la période de 11 ans, à mesure que les enfants plus jeunes de la cohorte vieillissent et accèdent à ce groupe d'âge. La cohorte d'admission est composée d'une plus grande proportion d'enfants de tous les âges de 1 à 13 ans que d'enfants de tous les âges de 14 à 17 ans, d'où l'augmentation continue du nombre d'enfants de 14 à 17 ans. L'évolution du nombre d'élèves dans les deux groupes d'âge, à mesure que le temps écoulé depuis l'admission augmente, est également influencée par le taux de rétention appliqué aux effectifs. Le taux de rétention est constant de l'année d'admission (année 0) à la troisième année après l'admission, à partir de laquelle il commence à baisser. Il en résulte une diminution plus rapide du nombre d'enfants âgés de 6 à 13 ans et une augmentation plus lente du nombre d'enfants âgés de 14 à

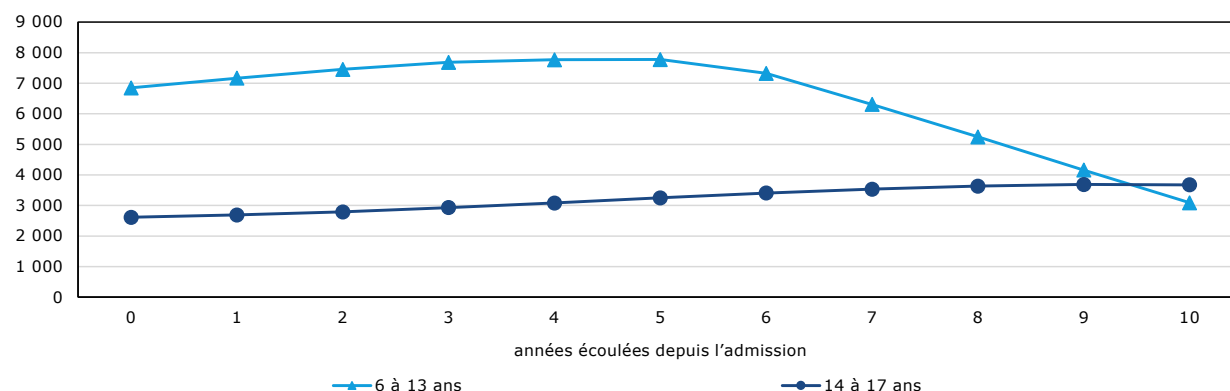
2. Selon les prévisions, à l'avenir, au moins 40 % des RP d'une cohorte d'admission auront déjà été des RNP (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2024). On peut supposer que, par conséquent, 40 % des enfants de la cohorte d'admission de RP étaient auparavant des RNP. Mais les RNP ont moins d'enfants pour 1000 que les RP, car beaucoup sont des étudiants internationaux, qui sont généralement beaucoup plus jeunes. Les données du recensement indiquent qu'en 2021, les RNP avaient 12 enfants pour 100, tandis que les RP récents (au Canada depuis deux ans ou moins) avaient 20 enfants pour 100. Une estimation raisonnable de la proportion d'enfants de RP dans la cohorte d'admission qui étaient auparavant RNP serait de $12/20 \times 40 \%$, soit 24 %. Mais cette estimation est fondée sur l'ensemble des RNP en 2021. Les RNP qui obtiennent le statut de RP, qui nous intéressent ici, ont une répartition selon l'âge différente de celle de l'ensemble des RNP et auront donc un nombre différent d'enfants pour 100. Les données du recensement permettent de tenir compte de cette différence entre la répartition selon l'âge de l'ensemble des RNP et celle des RNP qui deviennent des RP. On estime ainsi que près de 23 % des enfants RP des cohortes d'admission récentes étaient auparavant des RNP. Ces 23 % sont soustraits du nombre total d'enfants de RP qui, selon les estimations, seraient admis au Canada dans n'importe quelle cohorte, parce qu'ils étaient déjà ici en tant que RNP.

17 ans dans la deuxième partie de la période de 11 ans illustrée dans le graphique 1, par rapport à ce qui serait observé si tous les immigrants restaient au Canada après leur admission.

Graphique 1

Nombre projeté d'enfants de résidents permanents en une étape pour 100 000 résidents permanents dans une cohorte, âgés de 6 à 13 ans et de 14 à 17 ans, selon le nombre d'années écoulées depuis l'admission au Canada

projection



Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2024; et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, données administratives de 2024.

Le nombre projeté d'enfants immigrants dans les systèmes d'éducation primaire et secondaire canadiens pour une année civile donnée est obtenu en additionnant le nombre projeté d'enfants immigrants de la cohorte d'admission de cette année-là et des cohortes antérieures. Le tableau 1 l'illustre en utilisant les nombres estimés d'enfants de 6 à 13 ans de RP en une étape, dans une situation hypothétique où toutes les cohortes d'admission de RP à partir de 2015 sont composées de 100 000 personnes.

Les chiffres du tableau 1 peuvent être adaptés à la taille réelle des cohortes de RP antérieures et à la taille prévue des cohortes futures pour obtenir des projections du nombre d'élèves dans un groupe d'âge donné pour chaque année de 2025 à 2030. Il convient de noter que le nombre total d'élèves immigrants dans les systèmes éducatifs au cours d'une année donnée ne représente pas la capacité supplémentaire requise chaque année en raison de l'immigration. La capacité supplémentaire est représentée par la variation d'une année à l'autre du nombre d'enfants immigrants dans un groupe d'âge donné³.

L'approche ci-dessus permet d'estimer l'augmentation du nombre d'enfants de RP qui n'étaient pas auparavant des RNP (c.-à-d. des RP en une étape) associée à une cohorte d'admission de 100 000 personnes. Lorsque l'étape (4) est exclue de l'approche, l'effet de la cohorte de 100 000 personnes sur les effectifs scolaires de tous les RP (en une ou deux étapes) est estimé. Pour déterminer l'effet de l'immigration en deux étapes sur les effectifs, la différence entre les deux estimations est utilisée.

3. Dans l'exemple hypothétique du tableau 1, cette variation d'une année à l'autre est nulle, car on a supposé que chaque cohorte de RP était composée de 100 000 personnes.

Tableau 1

Nombre projeté d'enfants de résidents permanents en une étape âgés de 6 à 13 ans dans un scénario hypothétique où chaque cohorte d'admission de résidents permanents de 2015 à 2030 serait constituée de 100 000 personnes, Canada, 2025 à 2030

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	nombre					
Année d'admission						
2015	3 090	..	..	..	..	..
2016	4 160	3 090	..	..	..	..
2017	5 240	4 160	3 090	..	..	..
2018	6 310	5 240	4 160	3 090	..	..
2019	7 320	6 310	5 240	4 160	3 090	..
2020	7 780	7 320	6 310	5 240	4 160	3 090
2021	7 770	7 780	7 320	6 310	5 240	4 160
2022	7 680	7 770	7 780	7 320	6 310	5 240
2023	7 460	7 680	7 770	7 780	7 320	6 310
2024	7 160	7 460	7 680	7 770	7 780	7 320
2025	6 850	7 160	7 460	7 680	7 770	7 780
2026	...	6 850	7 160	7 460	7 680	7 770
2027	...	...	6 850	7 160	7 460	7 680
2028	...	...	...	6 850	7 160	7 460
2029	...	...	...	...	6 850	7 160
2030	...	...	...	...	...	6 850
Total	70 810	70 810	70 810	70 810	70 810	70 810

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Les totaux ne correspondent pas en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2024; Recensement de la population, 2021; et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, données administratives de 2024.

1.2 Modélisation des effets des variations du nombre de résidents non permanents sur les groupes d'âge scolaire primaire et secondaire

L'approche suivante, adoptée pour estimer le nombre d'enfants de RNP dans les systèmes scolaires, est plus simple que celle appliquée à la population de RP :

- (1) Le nombre projeté de RNP pour chaque année t (p. ex. 2024) jusqu'à $t+6$, fondé sur les plans d'immigration de l'IRCC, constitue un point de départ. Il s'agit des effectifs prévus pour chaque année.
- (2) Selon les données du recensement de 2021 concernant la répartition selon l'âge des RNP, la répartition selon l'âge (p. ex. les groupes d'âge de 6 à 13 ans et de 14 à 17 ans) pour les effectifs annuels projetés est estimée.
- (3) La variation des effectifs de RNP pour chaque groupe d'âge pour chaque année est calculée. Par exemple, la variation du nombre d'enfants de 6 à 13 ans pour l'année $t+1$ (p. ex. 2025) est le nombre d'enfants en $t+1$ moins le nombre d'enfants en t . Cela fournit une estimation de l'effet marginal de la modification des niveaux de RNP sur les populations d'âge scolaire primaire et secondaire.

Pour évaluer l'effet marginal des changements projetés des niveaux de RNP et RP, l'effet par 100 000 RP (pour les RP en une étape et en deux étapes) est mis à l'échelle selon la taille

projetée des cohortes d'admission de RP au cours de la période de projection. Si ce nombre anticipé est, par exemple, de 400 000 pour chaque année, l'effet marginal par 100 000 calculé ci-dessus est multiplié par quatre pour chaque année projetée pour chacun des deux groupes de RP (en une étape et en deux étapes). L'effet des changements projetés des niveaux de RNP est calculé comme indiqué ci-dessus. L'effet total est la somme des effets liés aux RNP et des deux composantes des RP (en une étape et en deux étapes).

2 Modélisation des effets des variations du nombre de résidents permanents et de résidents non permanents sur les effectifs postsecondaires

2.1 L'approche

Aux niveaux primaire et secondaire, on suppose que tous les enfants d'âge scolaire fréquentent les écoles primaires et secondaires. En d'autres termes, le taux de participation est censé être de 100 %. Toutefois, au niveau postsecondaire, les taux de participation sont bien inférieurs à 100 %, car seule une partie de la population âgée de 18 à 24 ans, par exemple, fréquente un collège ou une université.

L'effet des niveaux d'immigration sur les effectifs postsecondaires est projeté en deux étapes. Tout d'abord, les populations d'immigrants concernées sont projetées jusqu'en 2030, puis les taux de participation sont appliqués à ces populations, selon les étapes suivantes :

- (1) La taille des populations d'immigrants âgées de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans est projetée. La méthodologie est identique à celle utilisée pour projeter l'effet marginal sur les populations du primaire et du secondaire, comme décrit précédemment.
- (2) En s'appuyant sur les données du recensement de 2021, les taux de participation aux études postsecondaires des immigrants âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont estimés. Ces taux de participation sont censés rester constants au cours de la période de projection. Les taux de participation sont estimés séparément pour les collèges et les universités, ainsi que pour les RP (en une étape et en deux étapes séparément) et les RNP. Pour les RNP, le taux de participation est estimé séparément pour trois sous-groupes : (1) ceux qui détiennent un permis de travail uniquement, (2) ceux qui détiennent un permis d'étude (avec ou sans permis de travail) et (3) ceux qui détiennent tous les autres types de permis.
- (3) Parmi les RP, les taux de participation aux études postsecondaires varient de manière considérable en fonction de l'âge à l'immigration. Cet effet est pris en compte dans les projections, car la variation des taux de participation selon l'âge à l'immigration est modélisée et intégrée dans la méthodologie de projection⁴.
- (4) Ces taux de participation sont appliqués aux populations d'immigrants projetées âgées de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans pour déterminer le nombre d'étudiants immigrants dans les collèges et les universités jusqu'en 2030.
- (5) Étant donné que tous les étudiants n'étudient pas à temps plein, le nombre d'étudiants à temps partiel est converti en équivalent d'un étudiant à temps plein. Trois étudiants et demi à temps partiel équivalent à un étudiant à temps plein (Ziegler et coll. 2025). Ce ratio a été

4. Des modèles de régression sont utilisés pour estimer les taux de participation par âge à l'immigration qui seront utilisés dans l'exercice de projection. Ces taux de participation estimés sont appliqués aux populations âgées de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans, ce qui permet d'estimer le nombre d'étudiants immigrants du niveau postsecondaire (collège et université séparément) selon l'âge à l'immigration. Ces valeurs sont additionnées pour l'ensemble des âges à l'immigration afin d'estimer le nombre total d'étudiants immigrants des collèges et des universités dans chacun des deux groupes d'âge.

utilisé pour calculer le nombre d'équivalents temps plein des étudiants des universités et des collèges.

2.2 Taux de participation aux études postsecondaires

2.2.1 Taux de participation historiques des résidents permanents

Chez les immigrants âgés de 18 à 24 ans, les taux de participation aux études collégiales et universitaires ont relativement peu évolué de 2011 à 2021. En effet, les données du recensement indiquent que 36,4 % des immigrants âgés de 18 à 24 ans étaient inscrits à l'université en 2021, ce qui a très peu changé par rapport à 2011 et 2016 (tableau 2). La plupart (93 %) de ces étudiants étaient inscrits à temps plein⁵. La tendance est la même pour les étudiants des collèges. Le taux de participation était de 17,5 % en 2021, ce qui représente un changement minime depuis 2011⁶. Parmi ces étudiants, 87 % étaient inscrits à temps plein.

La proportion d'immigrants âgés de 25 à 34 ans qui ont fréquenté une université ou un collège a diminué de 2011 à 2021, passant de 10,4 % à 7,2 % pour les universités et de 10,1 % à 6,8 % pour les collèges. Parmi ces étudiants, qu'ils soient inscrits dans une université ou un collège, environ 70 % étaient inscrits à temps plein.

Tableau 2
Pourcentage de résidents permanents fréquentant une université ou un collège, par âge et par année

	Université		Collège	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	pourcentage			
2011	37,1	10,4	18,2	10,1
2016	38,1	9,5	17,6	9,3
2021	36,4	7,2	17,5	6,8

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011; et Recensement de la population, 2016 et 2021.

2.2.2 L'effet de l'âge à l'immigration sur les taux de participation aux études universitaires des résidents permanents

Le taux de participation aux études universitaires variait considérablement en fonction de l'âge à l'immigration. Cela n'est pas très surprenant. En effet, les enfants qui immigreront au Canada tôt dans leur vie acquièrent la majeure partie de leur éducation au Canada et rencontrent peu de difficultés linguistiques, ce qui se traduit, en moyenne, par des taux d'achèvement des études universitaires plus élevés que ceux de leurs parents immigrants (Bonikowska et Hou, 2010). En revanche, ceux qui immigreront entre le milieu et la fin de l'adolescence rencontrent davantage de difficultés d'adaptation linguistique et culturelle et peuvent ne pas avoir la même expérience éducative que ceux qui ont immigré au Canada avant l'adolescence (Lee et Edmonston, 2011). Il en résulte une baisse du taux de participation aux études universitaires selon l'âge à l'immigration.

5. Ce chiffre est fondé sur les données de l'Enquête sur la population active de 2014 à 2024. La proportion d'étudiants immigrants inscrits à temps plein est restée relativement constante au cours de la période à l'étude. La proportion moyenne sur la période a été utilisée dans les calculs.

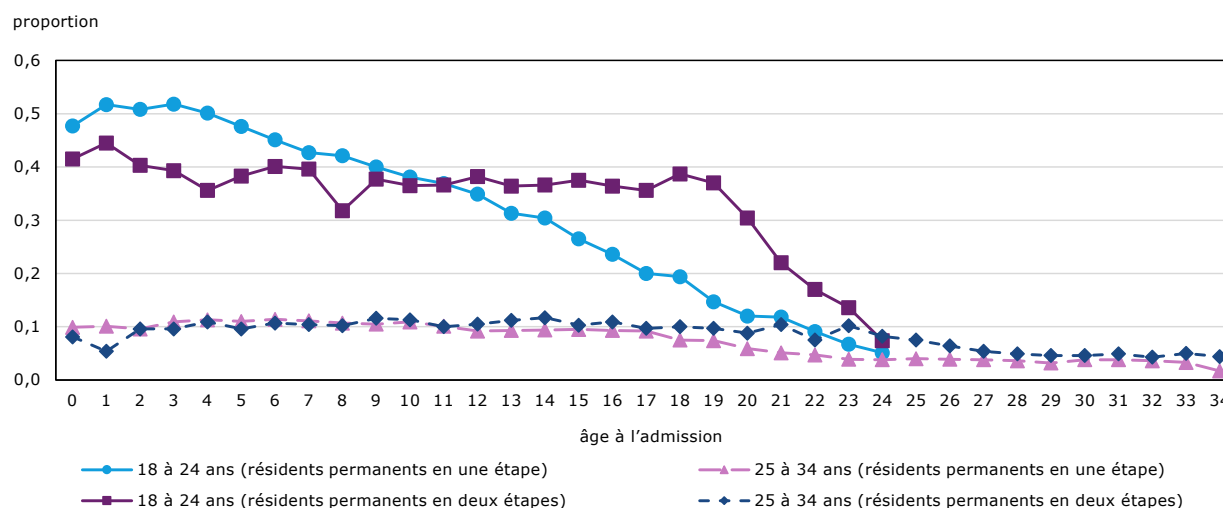
6. Le présent document s'intéresse aux tendances au fil du temps. Une comparaison des taux de participation aux études collégiales et universitaires à un moment donné n'est pas une bonne indication du pourcentage de la population qui finit par fréquenter un collège ou une université, car les étudiants des collèges ont tendance à être plus jeunes que ceux des universités et représentent donc une part plus faible de la population âgée de 18 à 24 ans à un moment donné.

Cet état des choses est particulièrement évident chez les immigrants enfants en une étape, c'est-à-dire ceux qui viennent d'arriver au Canada lorsqu'ils deviennent RP. Parmi les immigrants en une étape admis au Canada à l'âge de 1 an, plus de la moitié ont fréquenté une université lorsqu'ils ont atteint l'âge de 18 à 24 ans, contre environ 22 % de ceux qui ont été admis à l'âge de 16 ans (graphique 2). Parmi les RP en deux étapes, on n'observe qu'une faible baisse du taux de participation entre l'âge de 1 an et l'âge de 19 ans à l'immigration. Après l'âge de 19 ans, on observe un déclin précipité. Un pourcentage relativement faible d'immigrants qui deviennent RP à l'âge de 20 à 24 ans fréquentent une université après avoir été admis comme RP. À l'exception des étudiants diplômés, la plupart des RP qui sont venus au Canada pour suivre des études universitaires ont probablement été admis dans le pays avant l'âge de 20 ans.

L'âge au moment de l'immigration semble avoir eu relativement peu d'effet sur la proportion d'immigrants âgés de 25 à 34 ans qui ont fréquenté une université, qu'il s'agisse d'immigrants en une étape ou des immigrants en deux étapes.

Graphique 2

Taux de participation aux études universitaires chez les résidents permanents en une étape et en deux étapes âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans, selon l'âge à l'admission



Note : L'âge à l'admission correspond à l'âge auquel une personne a obtenu le statut de résident permanent au Canada.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

2.2.3 L'effet de l'âge à l'immigration sur les taux de participation aux études collégiales des résidents permanents

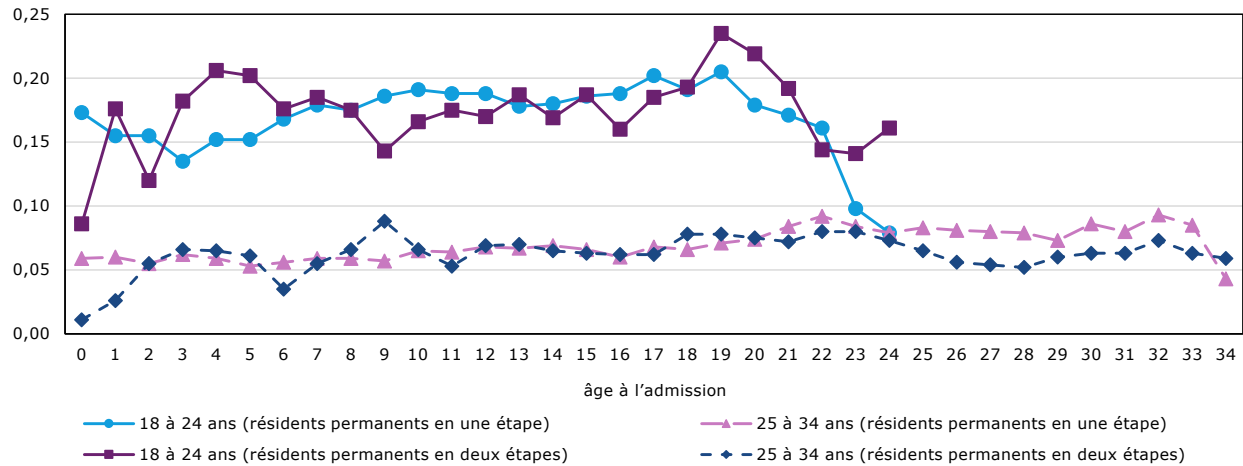
L'âge à l'immigration a eu un effet moindre et opposé sur la probabilité de fréquenter un collège. Le taux de participation à l'âge de 18 à 24 ans a légèrement augmenté, passant d'environ 15 % chez les personnes devenues RP entre 0 et 3 ans à environ 19,5 % chez celles admises à l'âge de 16 à 19 ans. Cette tendance se vérifie aussi bien pour les immigrants en une étape que pour ceux en deux étapes (graphique 3). Comme pour les tendances de participation aux études universitaires, un pourcentage relativement faible d'immigrants devenus RP à l'âge de 20 à 24 ans a fréquenté un collège.

Le pourcentage de RP âgés de 25 à 34 ans qui ont fréquenté un collège a également augmenté avec l'âge au moment de l'immigration. Si l'on compare les personnes admises à l'âge de 0 à 3 ans et celles admises à l'âge de 21 à 24 ans, le taux de participation augmente de 5,9 % à 8,9 % pour les immigrants en une étape et de 4,0 % à 7,6 % pour les immigrants en deux étapes.

Graphique 3

Taux de participation aux études collégiales chez les résidents permanents en une étape et en deux étapes âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans, selon l'âge à l'admission

proportion



Note : L'âge à l'admission correspond à l'âge auquel une personne a obtenu le statut de résident permanent au Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

2.2.4 Taux de participation des résidents non permanents

Les taux de participation présentés dans le tableau 3 provenant du recensement de 2021 sont maintenus constants tout au long de la période de projection. Ils sont estimés et appliqués séparément pour les personnes détenant un permis d'études (elles peuvent également détenir un autre type de permis), les personnes détenant un permis de travail uniquement et les autres. Les personnes détenant un permis d'études affichent des taux de participation de l'ordre de 34 % à 44 %, pour l'université et le collège, respectivement⁷. Il est intéressant de noter que les RNP détenant uniquement un permis de travail sont plus susceptibles de participer aux études collégiales qu'aux études universitaires.

Tableau 3

Taux de participation aux études postsecondaires, résidents non permanents, 2021

	Université		Collège	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	pourcentage			
Permis de travail seulement	6,3	3,1	15,6	4,6
Permis d'études				
(avec ou sans permis de travail)	44,4	39,5	36,3	34,4
Autres permis	15,1	3,7	14,3	6,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

3 Sommaire

La présente étude permet d'élaborer un cadre de modélisation pour estimer l'incidence des variations des niveaux d'immigration (des RP et des RNP) sur le nombre d'élèves et d'étudiants immigrants dans les systèmes d'éducation primaire, secondaire et postsecondaire du Canada. L'analyse vise à répondre à la question suivante : si les niveaux de RP étaient augmentés ou

7. Ils ne sont pas de 100 % parce que ces taux s'appliquent à de larges groupes d'âge (par exemple, 18 à 24 ans) à un moment donné. Pour que les taux soient de 100 %, il faudrait que tous les étudiants soient scolarisés pendant toutes les années entre 18 et 24 ans.

diminués de 100 000 et que le nombre de RNP passait du niveau X au niveau Y, de combien les effectifs augmenteraient-ils par rapport à ceux de la population née au Canada? L'approche de modélisation, qui est fondée sur des données historiques sur les répartitions selon l'âge, les taux de rétention et les taux de participation, rend compte des effets des nouvelles cohortes d'admission et de la présence continue des cohortes antérieures, ce qui permet d'estimer les effets sur les effectifs au fil du temps. En extrapolant les résultats à des variations hypothétiques de 100 000 immigrants, le cadre offre un outil flexible permettant de répondre à des questions hypothétiques pertinentes pour l'élaboration des politiques quant à la demande future de ressources éducatives.

Références

Bonikowska, A. et F. Hou. (2010). Reversal of fortunes or continued success? Cohort differences in education and earnings among children of immigrants, *International Migration Review*, vol. 44, n° 2, p. 320 à 353.

Bonikowska, A., G. Picot, F. Hou et É. Koumaglo. (2025). Les effectifs des écoles primaires et secondaires dans un contexte de variation des niveaux d'immigration, *Rapports économiques et sociaux*. (2026a, à paraître).

Bonikowska, A., G. Picot, F. Hou et É. Koumaglo. (2026b, à paraître). Les effectifs postsecondaires dans un contexte de variation des niveaux d'immigration, *Rapports économiques et sociaux*.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024, 24 octobre). Plan des niveaux d'immigration 2025-2027, gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html> (site consulté le 18 septembre 2025).

Lee, S. M. et B. Edmonston. (2011). Age-at-arrival's effects on Asian immigrants' socioeconomic outcomes in Canada and the U.S., *International Migration Review*, vol. 45, n° 3, p. 527 à 561.

Statistique Canada. (2024). Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5057 [Ensemble de données].

Ziegler, G., N. MacDonald, J. Chew Leung, G. Christ, J. Layton, N. Elez et J. Hudson. (2025). Indicateurs de l'éducation au Canada : manuel pour le rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, produit n° 81-582-G au catalogue de Statistique Canada.